

*Question présentée par le député :*

*M. Christo Ivanov*

*Date de dépôt : 7 octobre 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Stade de Genève : un véritable plan mobilité, svp !**

Le Stade de Genève fait partie des infrastructures d'utilité publique en main de l'Etat de Genève, donc du canton de Genève.

Il est géré par la Fondation du Stade de Genève qui est au bénéfice d'un contrat de prestations. Celle-ci organise donc les événements, les matches, les concerts et autres activités en collaboration avec les services de l'Etat, l'ACG, la police et la gendarmerie, les TPG ainsi que les clubs du Servette FC et du Servette RC.

Les accès au Stade de Genève lors des événements ou des matches posent problème pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les handicapé(e)s, car il faut se parquer dans des parkings loin du stade, les rues étant fermées à la circulation pour des raisons de sécurité.

Lors du match du Servette FC contre le FC Lucerne du dimanche 22 août 2021, l'accès au parking du Stade de Genève (parking du centre commercial de La Praille) étant fermé aux véhicules, ceux-ci ont été renvoyés vers le parking de M-Parc ou celui de Vibert, de même au parking de l'Etoile. Cela peut se comprendre aisément. Mais aucune navette n'a été prévue entre les parkings de l'Etoile ou de M-Parc – Vibert pour permettre aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou aux handicapé(e)s d'aller voir le match.

La même situation s'est reproduite le dimanche 26 septembre 2021 pour le derby entre le Servette FC et le Lausanne-Sport !

De nombreuses personnes ont rebroussé chemin en raison des difficultés d'accès au Stade de Genève et ont donc été privées du spectacle.

Le sport et la culture ont un rôle essentiel dans notre société et il convient d'améliorer la mobilité afin que chacun et chacune puisse accéder aux stades comme aux salles de spectacle !

De surcroît, en période de pandémie où la COVID-19 a frappé les plus faibles d'entre nous ! L'Etat a donc un devoir de solidarité et d'exemplarité vis-à-vis des personnes à mobilité réduite.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *L'Etat ou la Fondation du Stade de Genève envisagent-ils de mettre en place des navettes entre les parkings de l'Etoile, de M-Parc – Vibert, afin de permettre l'accès des personnes âgées, handicapées et à mobilité réduite au Stade de Genève ?*
- 2) *L'Etat ou la Fondation du Stade de Genève envisagent-ils un véritable plan de mobilité pour l'accès au Stade de Genève en vue de futurs matches ou de grands événements ?*
- 3) *L'Etat ou la Fondation du Stade de Genève envisagent-ils d'ouvrir le parking du centre commercial de La Praille lors des matches ou des événements au Stade de Genève en créant et en distribuant des macarons aux ayants droit ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.